



# **COPIL Étude de zone en Vallée de Seine**

26 juin 2017

Agora, Mantes-la-Jolie

Sous la présidence de Frédéric VISEUR

Sous-préfet de Mantes-la-Jolie

Compte-rendu

**SOMMAIRE**

<b>Sous la présidence de Monsieur VISEUR.....</b>	<b>4</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>8</b>
<b>Rappel du contexte de l'étude de zone Vallée de Seine.....</b>	<b>9</b>
Par Anne STERVINO, Chargée de mission, SPI Vallée de Seine.....	9
I. La zone d'étude.....	9
II. Étude de zone Vallée de Seine.....	9
III. Les sous-zones d'investigation complémentaire.....	10
1. La campagne de mesures complémentaires.....	10
<b>Résultats des campagnes de mesures dans le milieu « air ».....</b>	<b>11</b>
Par Christelle LE DEVEHAT, Directrice de projets, BURGEAP.....	11
et Marie LEFORT, BURGEAP.....	11
1. Points de mesures.....	11
2. Sources d'émission des composants étudiés.....	11
3. Techniques de prélèvements.....	11
4. Campagnes de mesures.....	12
5. Conditions météorologiques.....	12
a. Les vents.....	12
b. Températures et précipitations.....	12
6. Caractérisation du bruit de fond.....	12
a. Concentration dans l'air : les composants volatiles.....	12
b. Concentration dans l'air : les hydrocarbures.....	13
c. Concentration dans l'air : les métaux.....	13
d. Dépôts métaux.....	13
7. Résultats concentration dans l'air.....	13
a. été.....	13
b. hiver.....	13
8. Résultats dépôts.....	14
a. Été.....	14
b. Hiver.....	14

**Localisation des points identifiés pour les mesures dans les milieux « eau, sols, végétaux ».....18**Par Christelle LE DEVEHAT, Directrice de projets, BURGEAP.....18  
et Marie LEFORT, BURGEAP.....18

1. Objectifs.....	18
2. Informations recherchées et enquête de terrain.....	18
3. Synthèse des composés retenus et réévalués en fonction des secteurs.....	18
4. Choix des végétaux à prélever.....	18
5. Choix des points de mesure : méthodologie.....	19
a. Sol superficiel.....	19
b. Sols racinaires et végétaux.....	19
c. Eau.....	19
d. Définition de zones prioritaires et de zones secondaires.....	19
6. Démarches.....	19
7. Les autorisations.....	20
a. Sous-secteur 1.....	20
b. Sous-secteur 2.....	20
c. Sous-secteur 3.....	21
d. Sous-secteur 4.....	21
e. Sous-secteur 5.....	21
f. Point bruit de fond.....	21
g. Synthèse des autorisations obtenues.....	21

**Sous la présidence de Monsieur VISEUR**

<b>NOM</b>	<b>ENTITÉ</b>
STERVINOUE Anne	SPI Vallée de Seine
LE DEVEHAT Christelle	BURGEAP

**Participants au COPIL Étude de zone en Vallée de Seine**  
**Sous la présidence de Monsieur Viseur**

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Organisme</b>
AUBRY Brigitte	Présidente	ALEM
BONAFOUX Brigitte	Directrice de la Direction des Espaces publics et Développement durable	Mairie des Mureaux
CHAMBELANT Eloïse	Responsable urbanisme et environnement	Mairie de Rosny-sur-Seine
CHATEAUZEL Claire	Responsable Service Paysages et Milieux	CU GPS&O
CORNU Stéphane	Directeur Technique régional	SUEZ Eau France Région Paris Seine Ouest
COTZA Jean-Louis	Maire adjoint	Mairie de Juziers
CRETIN Axel	Chargé environnement	SARP Industrie Limay
DAUBERGNIES Bernard	Conseiller	CAPESA
DUMONT Corine	Administrateur	Yvelines Environnement
FABER Sophie	Responsable cellule environnement extérieur	ARSS DD
GRAMMONT Vincent	Ingénieur	INERIS
GODIN Benoît		CU GPS&O
GROS-DUBOIS Pascale	Directrice plateforme portuaire	Ports de Limay
HUET Guillaume	Responsable de production	VEOLIA Propreté (VALENE)
KRASKE Jean-Yves	Responsable d'exploitation	SEVEPI 27
LE BIHAN PAUL	Maire	Mairie de Porcheville
LE DEVEHAT Christelle	Directrice de projets	BURGEAP Agence Île-de-France
LEFORT Marie		BURGEAP Agence Île-de-France
LOB Jérémy	Responsable Service Climat et Transition Énergétique	CU GPS&O

MAGNE Audrey	Chargée de mission ressource en eau	SUEZ Eau France
MARTINEZ Didier	1 <sup>er</sup> adjoint	Mairie de Porcheville
MULLER Guy	Maire	Mairie d'Épône
NEVEUX Alice	Hydrogéologue	BRGM Île-de-France
ORY Monique	Présidente	CAPESA
RAFALOVITCH Marion	Adjointe au Chef de l'Unité Territoriale des Yvelines	DRIEE IDF/UT 78
ROCHER Jérôme	Chef d'exploitation	Total Raffinage France Établissement de Gargenville
STERVINOUE Anne	Chargée de mission	SPI Vallée de Seine
TSIHMANGA Véronique	Maire Adjoint	Mairie de Mantes-la-Jolie
VILLERIO Thierry	Directeur de site	EMTA
WISEUR Frédéric	Sous-préfet	Sous-préfecture de Mantes-la-Jolie

## Introduction

**Marion RAFALOVITCH** - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie ne peut pas être parmi nous aujourd'hui. Nous allons commencer nos échanges et les présentations. C'est notre dixième Comité de pilotage sur l'étude de zone. Le dernier Comité de Pilotage s'est réuni l'année dernière, pratiquement jour pour jour, pour présenter l'étude Perception. Aujourd'hui, nous allons vous présenter où nous en sommes des études sur les émissions et les retombées atmosphériques, ainsi que les recherches de parcelles pour faire les futurs prélèvements dans les végétaux et dans les eaux souterraines. Anne va nous refaire un contexte de l'étude de zone. Vous êtes nombreux à venir régulièrement mais il y a peut-être quelques personnes qui sont là pour la première fois. Nous allons donc vous remettre dans le contexte de l'étude de zone, où nous en sommes. Et puis ensuite l'équipe de BURGEAP nous présentera les résultats des mesures dans l'air et des recherches de terrain pour effectuer les prochains prélèvements dans les végétaux et le sol. Et après nous ferons un petit planning des suites de nos travaux. Anne je te laisse présenter le contexte.



## Rappel du contexte de l'étude de zone Vallée de Seine

*Par Anne STERVINO, Chargée de mission, SPI Vallée de Seine*

**Anne STERVINO** - Bonjour à tous. Comme le disait Marion, je fais juste un petit contexte rapide sur l'étude de zone Vallée de Seine.

L'étude de zone est une démarche d'évaluation des risques sanitaires pour les populations et elle est conduite sur un territoire donné : une zone d'étude a été définie et l'objectif est d'identifier et de hiérarchiser des actions dans l'objectif de prendre en charge et maîtriser ces risques ou ces impacts.

Notre étude de zone suit le guide INERIS : guide méthodologique relatif à la conduite d'une étude de zone datant de 2011.

Un bref rappel historique. Les études de zone sont, en général, mises en place en fonction d'un contexte particulier. En Vallée de Seine, elle a été mise en place suite à la demande des collectivités et d'associations qui se demandaient quels étaient les effets cumulés des pollutions en Vallée de Seine. Une étude a été mise au programme de travail du SPI. C'est une étude pilotée par le SPI Vallée de Seine avec l'appui de la DRIEE et en suivant la méthodologie de l'INERIS. Elle répond au Plan national Santé Environnement datant de 2009-2013 pour répondre à la question : « identifier les principales zones susceptibles de présenter une surexposition de la population et réduire les niveaux de contamination et assurer leur surveillance environnementale ». À la fin de l'année, le Plan régional de Santé Environnement 3 sortira et l'étude de zone fait également le parti d'une fiche actions.

L'étude de zone, en Vallée de Seine, a deux objectifs :

- étudier la compatibilité entre l'état des milieux et l'usage constaté ;
- en fonction, le deuxième objectif est de proposer de hiérarchiser des actions.

## **I. La zone d'étude**

Nous vous avons remis la carte de la zone d'étude. Elle correspond au liseré en rouge et concerne 28 collectivités.

C'est une zone d'étude contrastée :

- présence de l'A13 ;
- une forte densité industrielle historique ;
- une urbanisation dense ;
- plusieurs espaces agricoles et ruraux ;
- des zones urbaines sensibles ;
- présence d'un champ captant à Aubergenville ;
- zones importantes de biodiversité.

## **II. Étude de zone Vallée de Seine**

Elle se compose de quatre phases :

- phase 1 : État des lieux et modélisation et dispersion atmosphérique des polluants. Elle a été effectuée entre 2010 et 2014 et vous retrouvez tous les résultats finaux de cette phase « État des lieux » sur notre site internet ;

- phase 2. Actuellement, nous sommes dans cette phase : la campagne de mesures complémentaires dans les milieux eau, sols, végétaux et air. Il y a trois objectifs : réalisation de mesures en elles-mêmes ; valider les résultats issus des modélisations effectuées lors de la phase 1 ; affiner les connaissances sur la zone d'étude ;
- quand les campagnes seront terminées, nous passerons à la phase 3 de l'étude de zone : interprétation de l'état des lieux qui sera effectuée l'année prochaine. L'objectif de cette phase d'interprétation de l'état des lieux est d'étudier la compatibilité entre l'état des lieux et l'usage qui en est fait ;
- en fonction des résultats, il y aura une évaluation des risques sanitaires. Comme le dit le guide méthodologique de l'INERIS, cette phase est facultative. Elle est réalisée en fonction des résultats des trois phases précédentes.

### III. Les sous-zones d'investigation complémentaire

Nous vous avons mis les sous-zones d'investigation complémentaire. Ce sont les cinq sous-zones où est réalisée l'intégralité des campagnes de mesures complémentaires sur les milieux air, eau, sol et végétaux. Sur le même principe, ces sous-zones ont été discutées et validées lors des précédents comités de pilotage.

#### 1. La campagne de mesures complémentaires

En 2015, nous avons mis en place un appel d'offres sur 5 semaines. Cela a permis de recruter les bureaux d'études qui s'occuperont des différents lots. Juste un petit rappel : la campagne de mesures est organisée en deux parties :

- première partie : la campagne de mesures complémentaires en elle-même avec un lot 1 sur la réalisation des mesures dans le milieu « Air » ; un lot 2 pour définir la localisation des points de mesures pour les milieux « eau », « sol » et « végétaux », c'est ce qui vous sera présenté aujourd'hui ; par la suite le lot 3 sur la réalisation des mesures dans les milieux « eau », « sol » et « végétaux ».

Je vous ai juste remis nos coordonnées et le site internet si vous avez des questions. Si vous le souhaitez, nous vous avons mis un document de 8 pages sur une étude de zone qui vous explique, de façon pédagogique, la méthodologie.

J'ai fait très vite pour laisser la place à BURGEAP. Je ne sais pas si vous avez des questions.

**Stéphane CORNU** - Juste un petit commentaire, pour le champ captant de Flins. Nous avons évoqué une population de 200 000 personnes mais, comme le champ captant alimente au-delà de la zone du secteur, nous parlons de plus de personnes : au moins 500 000. Pour la partie « eau », c'est au moins 500 000.

**Anne STERVINO** - Merci de cette information, nous le rajouterons. Je vais laisser la parole à BURGEAP.

## Résultats des campagnes de mesures dans le milieu « air »

*Par Christelle LE DEVEHAT, Directrice de projets, BURGEAP  
et Marie LEFORT, BURGEAP*

**Marie LEFORT** - Je vais vous présenter les lots 1 et 2 « air » et « eau » pour lesquels nous avons été mandatés pour la réalisation de ces mesures.

### **1. Points de mesures**

Je vais vous présenter les points de mesure. Pour le lot « air », nous avons trois sous-secteurs à investiguer. Il s'agit du sous-secteur 1 localisé au niveau de Mantes-la-Ville : le sous-secteur 2 localisé au niveau de Mantes-la-Jolie et le sous-secteur 3 autour de Porcheville et Mézières-sur-Seine.

Nous avons instrumenté deux points de mesures au niveau du sous-secteur 1, à Mantes-la-Ville :

- le premier à l'école « Les Alliers de Chavannes », à proximité de l'autoroute A13. Nous nous sommes mis au niveau du local ados jouxtant l'école ;
- le point 1.2 localisé au stade Polaniok car à proximité des jardins Chantereine.

Au niveau de Mantes-la-Jolie, nous nous sommes placés au niveau du collège André Chenier.

Au niveau de Porcheville, nous nous sommes placés à deux endroits distincts pour l'école de Mézières-sur-Seine du fait d'un problème d'alimentation électrique qui n'était pas possible à l'école : à l'école des Tilleuls de Mézières-sur-Seine et au niveau du cimetière pour un autre prélèvement. Et à Porcheville, nous nous sommes placés au niveau du groupe scolaire Marie Curie.

Pour chaque sous-secteur, des garanties de mesures ont été mises en place. J'en parlerai en détails.

### **2. Sources d'émission des composants étudiés**

Avant de vous présenter les différents types de prélèvements réalisés, un état des polluants mesurés. Il y avait trois types de familles :

- les métaux ;
- les composés organiques volatiles donc les gaz ;
- les HAP : hydrocarbures aromatiques polycycliques.

Pour les métaux, il y avait l'arsenic, le cadmium, le chrome, le manganèse, le mercure, le nickel et le plomb. Je vous ai remis les différents types d'émetteurs. Globalement, pour les métaux, nous nous apercevons que le facteur industriel en est l'un des principaux émetteurs et, pour certains d'entre eux, le secteur résidentiel, le trafic routier.

Pour les composés organiques volatiles, le principal émetteur est le secteur résidentiel.

Pour les hydrocarbures, le principal émetteur est le secteur résidentiel avec les chaudières et les feux.

### **3. Techniques de prélèvements**

Les techniques de prélèvements mises en place pour chaque type de familles.

Les hydrocarbures ont été mesurés *via* des cartouches ascendantes, appelées capteurs actifs. Le polluant était capté sur la cartouche. Nous avons également des capteurs passifs : l'air passe naturellement à travers la cartouche et le polluant est absorbé dans la cartouche.

Il y avait également des collecteurs de précipitations, les retombées atmosphériques pour les prélèvements des dépôts de métaux et le préleveur Partisol qui est un préleveur actif par pompe et les particules viennent se coller sur le filtre.

Le prélèvement sur cartouches absorbantes a été réalisé sur une durée de 8 heures par campagne. Le prélèvement passif était d'une durée hebdomadaire : nous changions la cartouche tous les 7 jours. Le collecteur des précipitations était posé durant un mois. Et le filtre du préleveur Partisol était changé tous les 7 jours.

#### **4. Campagnes de mesures**

Nous avons réalisé deux campagnes.

Une campagne hivernale du 24 février au 30 mars 2016. Elle a été prolongée d'une semaine à cause d'un problème sur un des appareils de mesures en milieu de campagne. Nous l'avons prolongée pour avoir un mois de campagne total.

La campagne estivale du 15 juin au 13 juillet 2016. Globalement, l'ensemble des résultats étaient (*inaudible k7 3 : 01 :09*).

La durée des deux campagnes de mesures (à savoir un mois) permet de disposer d'un nombre suffisant de données pour l'exploitation des résultats derrière.

#### **5. Conditions météorologiques**

Concernant les conditions météorologiques observées pendant la campagne de mesures, cela nous permet d'interpréter les résultats par la suite.

##### *a. Les vents*

Ici est représentée la rose des vents. Vous avez la direction des vents et les vitesses selon les différents angles de vent. Ici, à droite vous avez la rose des vents décennale sur la station de Magnanville. Si nous regardons la rose des vents observée sur les deux mois de campagne, nous avons observé la même chose que ce qui est observé habituellement : avec un large secteur sud-ouest et un secteur nord-nord-ouest et un secteur un peu plus petit de nord-ouest.

Globalement, les campagnes de mesures permettent d'avoir des secteurs de vents principaux et des vitesses de vent caractéristiques de la zone étudiée.

##### *b. Températures et précipitations*

Concernant les températures et les précipitations, pour la campagne hivernale, nous avons une température moyenne d'à peu près 5 degrés. C'est comparable à ce qui est habituellement observé. Pour la campagne estivale, nous avons une température de l'ordre de 15 degrés : ce qui est également représentatif de ce qui est habituellement observé.

Pour les précipitations, elles étaient légèrement supérieures aux normales de la station de Magnanville. Ce qui induit un lessivage de l'atmosphère plus important (*inaudible 03 :00*) de la campagne de mesures l'écart est assez faible. Il est à noter que nous avons réalisé la campagne estivale après la période de crue entre la fin mai et le début juin : cela s'est arrêté vers le 10 juin. Deux épisodes pluvieux ont été observés pendant la campagne hivernale et un épisode plus marqué le 15 juin lors de la campagne estivale.

#### **6. Caractérisation du bruit de fond**

Avant de parler des résultats, nous avons fait un bruit de fond sur la commune de Rosny-sur-Seine qui permet d'avoir un point moins influencé par tous les émetteurs type (*inaudible 03 :52*) ou industriels permettant d'avoir la pollution de fond sans ces sources. Nous avons cherché à caractériser pour savoir si ce point a été représentatif (*inaudible 04 : 05*)

##### *a. Concentration dans l'air : les composants volatiles*

Globalement, la concentration était faible. Nous avons observé les variations saisonnières avec les concentrations plus importantes l'hiver. Ceci est dû à l'utilisation accrue du chauffage ainsi que la présence de conditions météorologiques permettant une dispersion atmosphérique plus faible. Nous avons une augmentation des COV et des concentrations plus élevées dues à ces conditions météorologiques.

En été, nous avons des augmentations de température et du rayonnement UV et une diminution globale de COV à l'inverse des aldéhydes pour lesquels une augmentation a été observée en raison de l'augmentation de leur volatilité avec la température. Mais globalement les concentrations étaient faibles.

Nous avons comparé les concentrations des COV classiques, notamment le benzène qui parle peut-être plus aux gens. Nous avons comparé avec des valeurs de référence. Ici, vous avez les résultats en air extérieur et également d'une campagne nationale logements réalisée par l'Observatoire de la Qualité de l'Air. Et ici, les données de référence du CERTU (Centre d'Études des Réseaux de Transports) dans les sites urbains et périurbains. Si nous comparons les concentrations au niveau du bruit de fond par rapport aux concentrations de référence, nous constatons qu'elles sont dans la gamme, qu'il n'existe pas d'anomalies et que le bruit de fond est donc considéré comme valide.

*b. Concentration dans l'air : les hydrocarbures*

Comme je l'ai expliqué, le secteur principal d'émission est le résidentiel. Nous observons, naturellement, une augmentation des concentrations en hiver pendant la présence du chauffage urbain, et avec les conditions climatiques. Si nous nous intéressons à certains hydrocarbures passifs (benzo(a)pyrène et naphthalène) le bruit de fond apparaît valide pour la suite de l'étude.

*c. Concentration dans l'air : les métaux*

Les concentrations mesurées sont représentées ici. Nous les avons comparées à des valeurs de référence du CERTU et des données de l'Association de Surveillance de la Qualité de l'Air. L'ensemble des valeurs mesurées se situe dans la gamme inférieure des concentrations mentionnées comme caractéristiques sur le plan national. Nous constatons une absence d'anomalies et le bruit de fond peut être considéré comme valide.

*d. Dépôts métaux*

Cela a été mesuré par les collecteurs de précipitations. De même, vous avez les concentrations prélevées sur le point du bruit de fond, avec en point de comparaison les valeurs de référence suisses et allemandes : il n'existe pas de valeurs de référence française. Nous nous basons sur l'ordonnance sur la qualité de l'air en Suisse et sur la loi pour la pureté de l'air en Allemagne. Nous constatons, de la même façon, que les valeurs mesurées se situent en-dessous des seuils existants dans les autres pays européens. Nous considérons le point de bruit de fond comme valide et une absence d'anomalies.

## **7. Résultats concentration dans l'air**

*a. été*

Ici sont représentés les écarts observés entre les grandes mesures et le point bruit de fond. Les COV ont été uniquement mesurés au niveau du point 1.1 à l'école « Les Alliers de Chavannes » à Mantes-la-Ville. Nous avons constaté que les COV étaient globalement comparables au point de bruit de fond. Nous pouvons constater la présence de fluorène, du chrome, du manganèse et du cuivre à des concentrations légèrement supérieures à celles observées sur le point de bruit de fond.

Pour le point 1.2, au stade Polaniok à Mantes-la-Ville, nous avons une concentration en cuivre légèrement supérieure au point de bruit de fond.

Pour le point situé à Mantes-la-Jolie et à Porcheville, nous constatons des concentrations en métaux comparables à celles du point de bruit de fond.

Le nickel ressort au niveau de Mézières-sur-Seine, avec une concentration plus élevée que celle du bruit de fond.

Il s'agissait des concentrations dans l'air pour la période estivale.

*b. hiver*

Nous constatons un peu plus de différences par rapport au point de bruit de fond, avec notamment 9 des 13 hydrocarbures mesurés légèrement supérieurs à ceux mesurés sur le point de bruit de fond.

Les COV ne présentent pas d'écarts avec le point de bruit de fond.

Les métaux sont un peu plus supérieurs par rapport aux concentrations mesurées sur le point de bruit de fond. Ils ont été mesurés sur quatre autres points et, de même, le nickel, le chrome 6 ressort sur le point de Mantes-la-Jolie. Plusieurs métaux ressortent sur le point stade Polaniok à Mantes-la-Ville dont le cuivre. Le manganèse et le chrome 6 ressortent également à Porcheville. Le nickel, le cuivre et le chrome 6 ressortent à Mézières-sur-Seine.

## 8. Résultats dépôts

### a. Été

Les écarts sont relativement faibles. Nous notons toutefois un dépôt supérieur en cuivre, assez nettement : c'est en raison d'un dépôt très faible mesuré sur le point de bruit de fond. Du coup, le point de bruit de fond mesurait un dépôt de 0,07 par jour, ce qui est très faible. Les écarts sont beaucoup plus prononcés sur ces faibles valeurs. C'est le composé qui ressortait sur trois des quatre points de mesures. Sur le point à Mantes-la-Jolie, nous constatons la présence d'un plus fort dépôt en arsenic.

### b. Hiver

De même que pour les concentrations, nous observons des écarts plus importants en hiver. Là, il n'y a plus que le cuivre pour les trois points de mesure de Mantes-la-Ville, Porcheville et Mézières-sur-Seine. Du coup, la quasi-totalité des métaux présentent des dépôts supérieurs à ceux du point de bruit de fond. De même, à Mantes-la-Jolie, la totalité des métaux présentent des dépôts supérieurs à ceux du point de bruit de fond.

**Marion RAFALOVITCH** - Avant de prendre les questions, je voulais déjà remercier les collectivités qui nous ont permis de faire les prélèvements ainsi que les directeurs d'établissements scolaires parce que, en décembre, il a été assez compliqué d'avoir les autorisations dans tous ces secteurs. C'est un long travail sur plusieurs mois pour avoir les autorisations, les raccords électriques. C'est une présentation du résultat final mais, pour arriver à cela, cela a été vraiment long, compliqué. Je remercie les collectivités et les directeurs d'établissement qui ont bien voulu ouvrir leurs portes pour que nous fassions, sur ces deux périodes. Le choix des périodes a aussi été compliqué. Nous avons prolongé d'une semaine puisqu'il y avait un problème de matériel sur une semaine. Et puis après cela avait été calé avant les vacances et respecter...nous avons essayé de regrouper cela. Cela date d'il y a un an, soit mais c'était aussi parce que nous avons voulu vous présenter le lot 2 en même temps, dans le même COPIL. L'interprétation des résultats ce n'est pas aujourd'hui. Nous avons comparé avec le bruit de fond pour voir si nous pouvions évaluer quand même la mesure elle-même. L'interprétation des résultats c'est le lot 3 qui sera l'interprétation des milieux : nous comparerons les bruits de fond avec des valeurs de référence plus précises et plus fines que ce que vous avez fait en première analyse. Maintenant, nous pouvons répondre aux questions mais c'était aussi pour marquer ce contexte-là.

**Monique ORY** - Les sites ont été validés mais je vois que, finalement, les trois lots de mesures sont faits sur la partie ouest mais aucune sur la partie est, c'est-à-dire Les Mureaux et tout cela.

**Marion RAFALOVITCH** - Cela avait été déjà validé.

**Monique ORY** - Oui, cela a été validé mais cela me frappe quand même plus précisément.

**Marion RAFALOVITCH** - C'était les discussions précédentes pour aller sur les points où il y avait le plus d'informations nécessaires pour savoir si, effectivement, nous allions réfléchir sur ces points-là où il y avait plus de cumul d'exposition. Après, nous verrons en fonction de l'interprétation de l'état des lieux s'il y a des actions à faire ou pas. C'était déjà validé dans les précédentes...

**Monique ORY** - C'est dommage parce qu'il y a AIRBUS aux Mureaux : cela aurait été intéressant.

**Marion RAFALOVITCH** - Pour l'instant, nous ne revenons pas sur le choix des secteurs. Nous ne pouvons pas démultiplier...

**Marie LEFORT** - Cela reste aussi une étude de zone et ce qui était intéressant c'est, justement, le cumul des expositions. Après, les expositions liées à l'industrie ou à un site en particulier restent de la responsabilité de ces sociétés qui l'ont, elles-mêmes, sur leurs propres études.

**Monique ORY** - C'est fait, c'est fait.

**Christelle LE DEVEHAT** - Justement, pour aller au-delà, de pointer du doigt une industrie spécifique qui est contrôlée avec ses émissions à l'émission. Toutes ces valeurs à l'émission des industriels ont servi pour déterminer les sous-secteurs de cumul d'exposition, à la fois tertiaire, industrielle, agricole, etc. Un industriel est suivi par ailleurs en tant qu'installation classée.

**Marie LEFORT** - En complément, Madame ORY, les mesures faites pendant la campagne complémentaire sont applicables à l'endroit où il y a le plus de risques. Elles sont faites à l'endroit où il manque des mesures qui n'ont pu être récupérées dans l'état des lieux.

**De la salle** - Je prends un peu le train en marche. Effectivement, des décisions ont été prises concernant les points. Nous ne pouvons pas faire des mesures partout. (*Inaudible k7 4 : 00 :39*) concentrés sur la partie ouest de la zone. Sachant qu'un certain nombre d'industries ont leur propre laboratoire d'analyses et font leurs propres mesures, une corrélation sera-t-elle faite avec ces analyses ? Aurons-nous une vue d'ensemble sur les risques (*inaudible 00 :59*) ?

**Marion RAFALOVITCH** - Nous pourrions revenir, avec ces résultats-là, sur la phase 1 où il y avait une synthèse déjà de toutes les données disponibles dans la littérature de la zone pour voir déjà si ces résultats sont un peu dans ce que nous avons étudié dans la phase 1. Après, ce sont des études de retombées dans l'environnement de certains industriels à qui nous le demandons. Après, ce sont des émissions aux fumées. C'était pour aller au-delà de tout ce que nous faisons déjà avec les industriels pour voir l'accumulation sans pointer du doigt, justement, si c'est l'industrie ou pas. C'est là que nous ferons l'interprétation.

**De la salle** - Vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe une polémique autour d'un projet d'extension de carrières. Sur ce projet, des associations lancent des chiffres sur la pollution dans la région. Il serait quand même bien, à partir de données factuelles comme cela, que nous puissions dire : « voilà, ce qu'il en est ».

**Marion RAFALOVITCH** - C'est aussi pour cela que nous avons fait cette étude. Après, c'est une étude où nous ne pouvions pas démultiplier non plus les analyses parce que c'est (*inaudible 02 :26*) de faire cela. Cette étude est financée par la DRIEE et le SPI. Il avait été validé dans les précédents COPIL que nous étions sur ces cinq sous-zones et, en fonction des sous-zones, nous faisions l'air, les jardins. Normalement, cela peut servir...

**De la salle** - C'est quelque chose qui doit être développé, compilé avec ce qui existe déjà de manière à nous permettre d'avoir une vue globale sur la situation de notre région.

**Marion RAFALOVITCH** - C'est la phase 1 qui avait déjà synthétisé tout ce qui était existant au niveau de l'administration. Ces prélèvements sont là pour...nous comparerons après dans la phase 3 ces résultats s'ils sont dans ce que nous prévoyions par rapport aux études théoriques : sommes-nous vraiment au-dessus ou pas. Nous verrons.

**De la salle** - Existe-t-il ou existera-t-il une transmission des risques sanitaires de ces études, une hiérarchisation ?

**Marion RAFALOVITCH** - C'est le dernier lot. Le prochain lot, nous verrons - c'est d'abord les prélèvements dans les végétaux - où nous avons trouvé des autorisations pour aller faire des prélèvements dans les sols et les végétaux. Nous ferons après ces prélèvements : il y aura des résultats. Nous comparerons tout cela dans l'interprétation de l'état des milieux. Nous prendrons les résultats de la campagne « air », de la campagne « eau » et « sol ». Nous comparerons ces valeurs de terrain avec des valeurs de la littérature et le bruit de fond pour voir si nous sommes largement en-dessous des risques sanitaires : nous nous arrêterons là. Si nous avons des valeurs de risques sanitaires soit approchant...nous verrons après si nous nous lançons dans une étude des risques sanitaires ou pas. C'est une option par rapport à ce que donnera l'interprétation de l'état des milieux.

**De la salle** - Question complémentaire : le calendrier ?

**Marion RAFALOVITCH** - Nous allons vous présenter la deuxième phase du choix de l'emplacement des mesures. Nous espérons faire les mesures cet été, en début d'automne pour avoir, dans les potagers, suffisamment de végétaux à analyser.

**De la salle** - C'est sur le chou en général.

**Marion RAFALOVITCH** - Si c'est sur le chou, nous aurons plus de temps. Finir en 2017 les prélèvements et après se lancer dans l'interprétation de l'état des milieux début 2018.

**De la salle** - Aujourd'hui, vous faites un bilan à l'instant T. L'interprétation dira si c'est fortement pollué, pas pollué, si nous sommes dans des risques (beaucoup de risques, pas de risques). Mais, en fin de compte, la photographie est bien aussi de voir l'évolution dans le temps. Même si l'état n'est pas pollué à ce jour, nous risquons d'être dans un état pollué dans un an, dans deux ans, dans cinq ans. Je dirais que faire une étude à l'instant T c'est bien mais est-ce que, au niveau de la mesure (*inaudible 05 :42*) vous avez mis en place un plan d'actions dans les cinq ans, dans les dix ans dans la (*inaudible 05 :48*) va évoluer.

**Marion RAFALOVITCH** - C'est le Plan régional Santé Environnement. Déjà là, entre la phase 1 où nous avons fait des études de modélisation mathématique avec des données que nous avons des résultats industriels, de sites pollués, etc. il s'est passé quelques années. Là, nous avons suivi le libellé. Nous faisons des prélèvements sur deux saisons, un mois. C'est un instant T mais un instant T quand même représentatif de ce qui se passe, à peu près sur ces deux saisons. Nous pourrions déjà voir ce que donnent ces résultats par rapport à l'étude d'il y a cinq ans, je crois, ou trois ans. Quand est-ce qu'elle a été terminée ?

**Anne STERVINO** - 2014.

**Marion RAFALOVITCH** - Il y a trois ans. Il y a une évolution. Après, c'est dans l'interprétation de l'état des milieux et, après, ce sera dans le plan d'actions parce que nous arrivons, justement, à savoir ce qui peut se passer d'ici cinq ans.

**De la salle** - Dans le domaine des céréales, il y en a qui développent des qualités Label Rouge pour que cela soit du bio. Ces résultats, pour nous, ont une réelle signification. Obligatoirement, il y a des retombées dans les champs au niveau des récoltes de grains. Cette photographie-là est très importante pour nous au niveau de cet état des lieux de pollution parce que, derrière, indirectement, nous en tirerons aussi les conclusions au niveau des cultures : savoir si nous nous projetons vers une gamme appropriée, sélectionnée.

**Corinne DUMONT** - En termes de résultats pour le lot « air », comment expliquez-vous le dépassement de quatre fois le (*inaudible 07 :39*) ? Comment est-ce que cela s'analyse par la suite (*inaudible 07 :48*) par rapport à ce dépassement sensible ?

**Marion RAFALOVITCH** - Il est vrai que l'origine des métaux est variée. C'est l'industrie mais aussi le tertiaire...

**Marie LEFORT** - Et le trafic routier.

**Corinne DUMONT** - Le trafic routier est le point commun à tous les points. Que ce soit à Mézières, Mantes la Jolie, Mantes la Ville, Rosny, c'est majoritairement de l'A13, souligné par la nationale 13. Ces facteurs sont similaires.

**Marie LEFORT** - Du coup, le point de bruit de fond est éloigné de l'A13. C'est un point éloigné de toutes les sources pour avoir une pollution de fond sur la zone d'étude. Normalement, il est sorti de toute source d'émission industrielle. Après, pour le résidentiel nous sommes forcément sous influence mais nous avons une densité moindre qu'à Mantes-la-Jolie ou Mézières, par exemple.

**De la salle** - C'est le nickel qui (*inaudible 08 :55*) ou le cuivre.

**Marie LEFORT** - Il y avait le cuivre sur la plupart des points de cuivre. Nous sommes à 1,4 fois le bruit de fond. Cela reste dans les ordres de grandeur. Ce que j'expliquais pour le cuivre c'est que le dépôt en cuivre sur le point de bruit de fond est vraiment très, très faible. Du coup, dès lors que nous comparons une concentration très faible à une autre concentration, l'écart devient énorme.

**De la salle** - Une question concernant les études que vous faites. Lorsque nous avons des réunions avec la DRIEE, concernant les industriels de la zone industrielle de Limay-Porcheville, à chaque fois nous avons des résultats toujours en-dessous des normes obligatoires. Qu'est-ce que cela donne parce que toute cette atmosphère n'a jamais eu de résultats ? Vous avez posé à l'école Pierre et Marie Curie des appareils qui vous donneront des mesures globales de ce qui se promène dans l'atmosphère. Après, pouvez-vous dissocier ? Comment pouvez-vous voir cela ?



Deuxième question, concernant les retombées vous avez actuellement la centrale de Porcheville qui est fermée. Allez-vous refaire des études permettant de voir la différence entre le moment où elle fonctionnait et le moment où elle est fermée ? Ou est-ce que vous ne ferez rien du tout ? Nous avons des retombées de goudron quand même bien qu'ils soient passés avec l'ITBS (*inaudible 10 :46*), lorsque la cheminée n'était pas suffisamment chaude il y avait un (*inaudible 10 :53*) sur environ 200 mètres autour de la centrale, avec des (*inaudible 10 :58*). Des études seront-elles menées là-dessus ?

**Marion RAFALOVITCH** - Déjà, en 2016, il me semble que la centrale fonctionnait en secours. Nous vérifierons, pendant les périodes de mesures parce que nous pouvons avoir ce genre de données - à savoir si elle fonctionnait ou pas - mais à mon avis elle ne fonctionnait pas : ce n'était que des essais ponctuels. Déjà ces résultats d'analyse, pour moi, c'est propre au fonctionnement de la centrale de Porcheville, ponctuellement.

**De la salle** - Mais elle a fonctionné. Ils avaient deux cuves complètes de fuel qu'ils ont brûlées.

**Marion RAFALOVITCH** - Nous pourrions retrouver les heures de fonctionnement de la centrale pendant les périodes.

**De la salle** - Il serait bon d'avoir l'analyse justement, entre le moment où elle fonctionne et le moment où elle ne fonctionne pas.

**Christelle LE DEVEHAT** - Nous ne la ferons pas fonctionner, c'est sûr.

**De la salle** - Non, mais vous avez les données du moment où elle a fonctionné.

**Marion RAFALOVITCH** - Oui, mais nous n'avons pas fait cette étude au moment où elle fonctionnait. En revanche, EDF faisait des études de retombées dans l'atmosphère. Nous avons quelques valeurs. Quelques industriels ont, dans leur arrêté préfectoral, des mesures dans l'environnement. Elles sont obligatoires et choisies par rapport à l'émission industrielle que ce soit sous le panache, avec un appareil, un bruit de fond et comparaison de ce qui se passe. Mais c'est ponctuel par industriel.

**De la salle** – Vous avez plusieurs industriels sur la zone. Vous avez Sarpi, Alpa, (*Confus 12 :15*) le gaz, PCAS. Vous avez le laboratoire (*inaudible 12 :21*). Vous avez des émissions.

**Marion RAFALOVITCH** - C'est pour cela que nous avons fait cette étude justement pour globaliser et pas pour faire par industrie. C'était la demande des associations et des communes au moment du démarrage de l'étude de zone d'élargir cette connaissance au-delà de ce que nous demandons ponctuellement à chaque industriel qui ont soit des valeurs suite à l'émission et, pour certains industriels, des contrôles dans l'environnement au-delà de leur périmètre. Effectivement, l'étude est un mélange de sources d'émissions. Nous verrons l'interprétation de l'état des milieux en fonction des différents paramètres. Si nous arrivons à dire que c'est plus le trafic routier qui influence ces valeurs-là et est-ce qu'il faut agir sur le trafic... Pour l'instant, je ne peux pas vous dire aujourd'hui. Nous ne sommes pas dans l'analyse, nous sommes dans le résultat.

**De la salle** - Au niveau des nappes phréatiques aussi ?

**Marion RAFALOVITCH** - Nous verrons cela après.

**Marie LEFORT** - Avez-vous d'autres questions sur ces résultats dans l'air ? Sinon nous passons sur l'autre lot.

## Localisation des points identifiés pour les mesures dans les milieux « eau, sols, végétaux »

*Par Christelle LE DEVEHAT, Directrice de projets, BURGEAP  
et Marie LEFORT, BURGEAP*

**Marie LEFORT** - Il ne s'agissait pas de faire l'analyse mais de rechercher les sites pour faire à la fois des prélèvements dans les eaux souterraines, les sols et les végétaux

### **1. Objectifs**

Le principal objectif était de définir l'échantillonnage avec l'obtention de ces autorisations avec, pour rappel, les prélèvements prévus sur le sol superficiel, le sol racinaire (le sol plus profond), les végétaux et l'eau de puits.

### **2. Informations recherchées et enquête de terrain**

Les informations recherchées sur lesquelles s'est basée la définition de ces points. Nous avons d'abord analysé :

- les données liées aux sites BASOL qui sont les sites pollués ou potentiellement pollués sur la zone d'étude et partout en France ;
- les résultats d'analyses organisées par les industriels sur la zone d'étude dans les eaux et dans les sols ;
- les usages de la zone : à savoir s'il y a présence de puits, de potagers ;
- les informations obtenues auprès des mairies et des associations locales de riverains. Nous avons envoyé un courrier de présentation et de demande d'informations et, par la suite, il y a eu des échanges téléphoniques pour échanger là-dessus ;
- enfin nous avons réalisé une enquête terrain sur les zones d'intérêt pendant laquelle le personnel BURGEAP s'est équipé d'un modèle d'autorisation standard et d'un questionnaire à distribuer sur place.

### **3. Synthèse des composés retenus et réévalués en fonction des secteurs**

Une présentation rapide. Il y a une certaine liste de métaux qui seront mesurés soit dans les sols, soit dans l'eau ou les végétaux ; les hydrocarbures aromatiques polycycliques dont nous avons parlé précédemment ; d'autres substances (Bore et Fluorures).

Tous ces composants étaient obtenus lors de la phase 1. Nous avons écarté le cyanure et les PCV du fait de leur potentiel de transfert. Les PCV se bioaccumulent très faiblement dans les végétaux : nous les avons donc écartés de l'étude. Les cyanures se dégradent très vite dans les sols et n'ont pas été retenus.

### **4. Choix des végétaux à prélever**

Pour information, *via* la base de données CIBLEX - base de données sur l'ensemble de la France - dans les Yvelines, les végétaux les plus consommés sont les légumes-fruits. L'ordre de priorité des végétaux à prélever sera fonction des différents paramètres :

- bioaccumulation des espèces. Nous allons choisir les espèces où les polluants se bioaccumuleront le plus ;
- des habitudes de consommation locale : les végétaux les plus consommés par les riverains ;
- les espèces présentes dans les potagers lors de prélèvements du fait de la saisonnalité des cultures.

Compte tenu des espèces recensées lors des enquêtes terrain et des questionnaires remplis, la période de prélèvement privilégiée est de juillet à septembre, avec la présence, notamment, de carottes, de tomates, de salades globalement présents sur la quasi-totalité des potagers recensés.

## 5. Choix des points de mesure : méthodologie

### a. Sol superficiel

Les points de mesure ont été retenus de la façon suivante :

- placer les points de prélèvements au droit des enjeux recensés ;
- privilégier les zones correspondant à de plus fortes densités de population ;
- éviter les prélèvements sur les zones inondables puisque les concentrations dans les sols sont fortement liées aux teneurs en eau.

### b. Sols racinaires et végétaux

Conformément aux décisions prises lors de la phase 1, les jardins familiaux identifiés sont retenus en priorité de part la plus grande quantité et la plus grande variété de végétaux, mais également une meilleure connaissance de l'historique des parcelles.

### c. Eau

Différents paramètres également sont retenus :

- les puits recensés ;
- l'identification des pollutions suspectées ou avérées ;
- l'absence d'informations sur la zone de pollution ;
- la densité de population sur la zone d'intérêt.

De la même façon, les points de prélèvements sont définis en concertation avec le plan d'échantillonnage sur les végétaux puisque nous considérons un usage d'arrosage pour les potagers. Nous ne considérons pas l'ingestion directe d'eau des puits.

### d. Définition de zones prioritaires et de zones secondaires

Nous avons défini deux types de zones.

Les zones prioritaires situées dans la zone d'impact maximal identifié dans la phase précédente et *via* les éléments collectés précédemment.

Une zone secondaire qui pourrait permettre d'approfondir l'étude en cas d'impact identifié en zone prioritaire.

## 6. Démarches

Une présentation des démarches réalisées étalées sur près d'un an et demi selon les différentes communes. Nous avons eu des échanges avec les différentes mairies qui ont été très accueillantes et nous ont permis d'obtenir un certain nombre d'informations.

A Porcheville, nous avons réalisé une enquête terrain, de nombreux appels téléphoniques de riverains qui ont, notamment, échoué en l'absence de réponse ou de refus.

A Mézières-sur-Seine, nous avons eu le nom d'un riverain se trouvant dans une parcelle avec un potager. Mais nous n'avons pas réussi à le joindre.

A Mantes-la-Ville, nous avons également échangé avec la mairie.

A Mantes-la-Jolie, il y avait les jardins familiaux de Buchelay pour lesquels nous aurions aimé réaliser des prélèvements. La mairie ne disposait pas de contacts du propriétaire. Nous avons également échangé avec l'Association des Jardins familiaux. Personne ne connaissait le propriétaire foncier des jardins de Buchelay. Faute d'identification du propriétaire nous ne pourrions pas réaliser de prélèvement sur les jardins de Buchelay. Nous avons également réalisé différents appels téléphoniques de riverains, sans succès, sur la zone.

Concernant Les Mureaux, nous avons disposé d'une liste de propriétaires privés pour lesquels nous avons dû rechercher leur contact téléphonique. Nous avons pris contact avec ces derniers. Nous avons été confrontés soit à des absences de réponse, ou des personnes ne parlant pas français ce qui a compliqué la communication. Nous n'avons obtenu aucune autorisation pour ces puits privés. Nous avons également réalisé une enquête terrain. Comme je le disais, les appels téléphoniques n'ont pas abouti pour les puits. Nous savons qu'il existe un certain nombre de puits privés sur la commune des Mureaux. C'était la seule commune disposant d'un recensement des puits privés sur sa commune.

Concernant Épône, nous avons échangé avec la commune qui nous a permis d'obtenir l'autorisation de prélèvement sur les jardins du Bout du Monde à Épône.

Aubergenville, pas de présence de jardins familiaux sur la commune. Nous avons mené une enquête terrain qui n'a pas permis d'obtenir d'autorisation : nous verrons plus tard.

A Flins-sur-Seine, nous avons réalisé une enquête terrain.

Également à Limay.

C'est un travail qui a démarré en avril 2016, avec des relances régulières tout au long de l'année : en juillet, en octobre et en janvier de cette année. Du coup, comme disait Marion RAFALOVITCH, nous remercions les mairies qui nous ont permis d'obtenir les contacts, les associations qui nous ont répondu. Du coup, je vais vous présenter les autorisations que nous avons réussi à obtenir.

## **7. Les autorisations**

### *a. Sous-secteur 1*

Les deux matrices retenues sont les sols superficiels et les sols racinaires ainsi que les végétaux.

Nous avons défini une zone prioritaire au niveau des points de prélèvements du lot 1 « air » pour lesquels nous avons obtenu une autorisation pour les sols superficiels et les sols racinaires et les végétaux dans les jardins de Chantereine.

Nous avons également défini deux zones secondaires au nord de ce sous-secteur 1 pour lesquelles nous avons obtenu certaines autorisations de prélèvement de sols superficiels, de sols racinaires et de végétaux au nord-ouest de la zone.

Comme je disais, sur Mantes-la-Ville, la mairie ne dispose pas de recensement de puits privés et l'enquête terrain n'a pas permis d'identifier la présence de puits sur la ville.

Du coup, sur la zone prioritaire, nous avons trois accords écrits : le local ado situé à côté de l'école « les Alliers de Chavanne », le jardin Chantereine et un particulier à Mantes-la-Ville.

Pour la zone secondaire, nous avons un accord oral de la mairie de Mantes-la-Jolie pour la réalisation de prélèvements de sols superficiels sur le domaine public, si besoin et l'autorisation écrite de deux riverains particuliers sur la zone d'étude.

Pour ce sous-secteur 1 nous avons la totalité des autorisations nécessaires pour la suite de l'étude.

### *b. Sous-secteur 2*

Nous avons retenu les matrices sols superficiels, sols racinaires, végétaux et eau.

La commune ne disposait pas de recensement de puits privés. Nous avons connaissance de puits au nord-est de la zone. Mais nous n'avons pas réussi à obtenir d'autorisation pour la suite de l'étude. Mais nous avons eu l'accord oral de Mantes-la-Jolie pour le domaine public. Pour les écoles de Mantes-la-Jolie, elles sont en attente du retour de la mairie de Mantes-la-Jolie.

Pour la zone secondaire, nous avons obtenu deux autorisations écrites de deux riverains à Mantes-la-Jolie et une autorisation orale d'un riverain.

Pour ce sous-secteur, nous avons connaissance de puits privés mais nous n'avons pas réussi à obtenir d'accords sur cette zone.

*c. Sous-secteur 3*

Les matrices retenues sont les sols superficiels, les sols racinaires, végétaux et l'eau.

La mairie de Porcheville nous a communiqué la présence d'un puits municipal au niveau du stade pour lequel nous avons obtenu l'autorisation de prélèvement. Nous avons obtenu l'autorisation de prélèvement de sols superficiels au niveau des écoles et de différents espaces verts de la mairie de Mézières-sur-Seine. Nous avons obtenu l'accord de la mairie de Porcheville pour l'école Pierre et Marie Curie pour le prélèvement de sols superficiels. Également le prélèvement d'eau pour le puits du parc municipal, un riverain à Porcheville (seulement un accord oral). Et, comme je le disais, les jardins du Bout du Monde à Épône : un accord écrit pour les prélèvements sols superficiels, sols racinaires et végétaux.

*d. Sous-secteur 4*

Nous avons retenu les matrices sols superficiels, sols racinaires, végétaux et eau.

Comme je le disais, la liste des puits est communiquée par la mairie.

Nous avons obtenu l'autorisation de prélèvement de sols superficiels, sols racinaires et végétaux de trois riverains au nord de la zone. Nous avons obtenu l'autorisation de prélèvement de sols et végétaux dans les jardins du Parc du Sautour et également l'autorisation de la mairie de réaliser des prélèvements de sols superficiels dans les espaces verts de la commune.

*e. Sous-secteur 5*

Les matrices retenues sont les sols superficiels, les sols racinaires et végétaux et eau.

De même, pas de recensement de puits privés. L'enquête terrain n'a pas non plus permis d'obtenir d'autorisation de prélèvement des puits privés. Nous avons l'autorisation de prélever sols racinaires et végétaux à l'est de la zone de ce secteur et prélèvements de sols superficiels, sols racinaires et végétaux dans le centre-ville d'Aubergenville.

Nous avons deux autorisations pour la commune d'Aubergenville, dont une orale. Deux autorisations sur Flins-sur-Seine, une autorisation sur Épône.

*f. Point bruit de fond*

Toutes les matrices sont retenues pour avoir un point de comparaison avec les autres points de mesure.

Également pas de puits privés recensés par la mairie. Nous avons obtenu l'accord de la mairie pour réaliser des prélèvements de sols superficiels sur le domaine public de Rosny-sur-Seine et un accord écrit d'un particulier pour le sol superficiel, le sol racinaire et les végétaux.

Nous ne disposons pas de point de comparaison pour le point bruit de fond pour l'eau.

*g. Synthèse des autorisations obtenues*

La carte suivante vous présente la synthèse des autorisations obtenues. Nous avons le nombre suffisant de prélèvements de sols racinaires, végétaux et de sols superficiels. En revanche, nous ne disposons pas d'un nombre suffisant d'autorisations pour les prélèvements d'eau, soit par absence de puits, ou absence d'autorisation, notamment au droit du point de bruit de fond ce qui est un élément assez important. Toutefois, ce nombre n'est pas limitant pour l'étude mais limitera l'interprétation des résultats pour les végétaux. Dans un premier temps, s'il n'y pas de point de bruit de fond pour la donnée eau, nous pourrons vérifier l'impact sur les milieux d'eau.

**Éloïse CHAMBELANT** - Je suis très surprise, au niveau de Rosny, que vous n'ayez pas eu la liste des puits. Il y a des puits Chemin de Halage, il y a un puits au niveau de la zone industrielle. Et d'ailleurs, au niveau de la zone industrielle c'est à côté de la voie ferrée. Il y a même eu des protestations parce qu'il a été fait sans autorisation. A l'époque, la mairie était au courant parce que, moi-même, j'ai été avec le maire constaté.

**Marie LEFORT** - Du coup, la mairie ne nous a pas communiqué de données.

**Éloïse CHAMBELANT** - C'est tout à fait différent mais il existe un puits artésien aussi.

**Marie LEFORT** - Du coup, le puits artésien ne nous intéresse pas pour ce type d'étude.

**Éloïse CHAMBELANT** - Celui-là est répertorié comme station thermale. Mais je connais au moins quatre puits Chemin de Halage.

**Marie LEFORT** - Nous sommes intéressés.

**Marion RAFALOVITCH** - Vous pouvez aussi comprendre la difficulté d'identifier les puits. Les gens ne déclarent pas leur puits. Ensuite, ils ne veulent pas faire de prélèvements parce que, normalement, c'est à eux de les faire et de s'assurer que .... L'ARS ne me contredira pas je pense mais il est interdit de boire l'eau des puits. Seule l'eau distribuée au réseau est potable pour l'ARS. Cette étude prouve bien que, même si les gens ont des puits, les répertorier c'est compliqué et avoir l'autorisation, même si nous avons les adresses, c'est aussi compliqué.

**Éloïse CHAMBELANT** - Pourquoi y a-t-il eu des puits Chemin de Halage ? C'est parce qu'il n'y avait pas l'eau dans tout le quartier.

**Marion RAFALOVITCH** - Nous voudrions lancer des prélèvements cet été, voire à l'automne. Nous vous avons déjà questionnés l'année dernière et cela nous a aidé dans la suite des enquêtes terrain avec les adresses que certaines associations nous avait remontées et il est encore temps de nous redonner des adresses pour que nous fassions une ultime recherche de puits. Après, ce n'est pas limitant parce que l'enquête de prélèvements, quand nous ferons les prélèvements dans les jardins familiaux, les potagers privés, un questionnaire demandera comment vous arrosez vos légumes : si c'est avec un puits et que nous en profitons pour pouvoir faire un prélèvement ce sera toujours possible ; si c'est l'eau de pluie, les résultats de retombées seront intéressants. L'enquête de terrain sur comment les potagers sont arrosés nous donnera une première idée de l'utilisation de l'eau. Effectivement, si vous avez des adresses connues et si vous pouvez nous les transmettre rapidement pour que nous puissions refaire les dernières recherches. Mais vous avez vu cela fait un an et demi que nous avons des difficultés à avoir les autorisations.

**Éloïse CHAMBELANT** - Vous nous avez interrogés sur la commune de Rosny-sur-Seine pour les prélèvements de sol. Je n'ai pas mémoire que vous nous ayez interrogé pour l'eau. Or, nous avons un forage réalisé au stade municipal, à proximité des (*inaudible k7 6 : 01 :33*).

**Marie LEFORT** - Pour Rosny-sur-Seine, nous avons demandé tous les types de prélèvements. Du coup, Rosny-sur-Seine est le point bruit de fond.

**Éloïse CHAMBELANT** - Je n'ai pas souvenir. Je me souviens vous avoir donné l'autorisation pour les prélèvements de sols et je ne crois pas pour l'eau.

**Marion RAFALOVITCH** - A vérifier.

**Marie LEFORT** - Je regarderai.

**Marion RAFALOVITCH** - Nous avons imaginé envoyer un courrier à toutes les communes limitrophes de la ligne rouge de l'étude de zone et qui pourraient être considérées comme le bruit de fond pour leur redemander si elles n'ont pas des puits recenser sur leur commune pour que cela puisse servir au bruit de fond hors zone d'influence. C'est l'ultime courrier que nous ferons partir pour trouver un puits dans une zone bruit de fond.

**Stéphane CORNU** - Chez SUEZ Eau France, les forages nous avons des dizaines d'années d'analyse, nous pourrions peut-être...

**Marie LEFORT** - Je Cela peut servir pour l'étude en phase 1, toute la littérature. Je ne sais pas.

**Stéphane CORNU** - C'est réparti sur Flins, Aubergenville, Epône, Mézières, Les Mureaux.

**Marie LEFORT** - Si vous avez déjà des résultats, nous n'allons pas faire...

**Stéphane CORNU** - Non, il ne faut pas les refaire.

**Marion RAFALOVITCH** - Ce qui nous intéresse c'est savoir avec quoi sont arrosés les potagers. Ce n'est pas d'aller faire une étude sur la nappe phréatique parce que vous avez ce qu'il faut. Nous voulons voir ce que cela va donner sur les sols et, justement, le transfert des sols vers les légumes pour voir le risque sanitaire s'il en existe un. Il est intéressant de savoir d'où vient l'eau d'arrosage. Après, nous ne pouvons pas faire une étude sur l'état de la nappe phréatique en général.

**Brigitte BONAFoux** - Sur Les Mureaux c'est le cas. Nous avons des jardins familiaux arrosés par des forages. Vous pourrez voir l'incidence.

**Paul LE BIHAN** - Je voudrais revenir sur Rosny. Je m'étonne que vous ne vous soyez pas rapprochés de la mairie. Vous dites que les gens ne vous ont pas répondu. Je suis le maire de Porcheville, si vous m'appellez je vais vous donner les adresses des gens qui vous répondront. Mais, si vous avez fait au hasard un numéro sur le cadran, les gens sont harcelés pour vendre de tout ce que nous pouvons avoir par téléphone. Je vous aurais donné des gens qui se seraient fait un plaisir, en les avertissant, de vous répondre. Quant aux puits, je peux vous citer au moins huit ou 10 personnes ayant des puits sur Porcheville puisque tout le boulevard (*inaudible 03 :59*) ont des piscines et des puits. Et je peux vous dire, sans parler plus de VEOLIA ou de la Lyonnaise des Eaux que je vois là-bas, que des études ont été faites et ils ont eu des résultats. J'en ai fait faire moi directement pour que les gens sachent s'ils pouvaient consommer de l'eau, s'ils devaient la faire bouillir ou pas. Je m'étonne que vous ne vous soyez pas rapprochés....

**Marie LEFORT** - A Porcheville, nous avons été en contact avec la personne qui nous aidé sur le lot 1 pour les mesures.

**Paul LE BIHAN** - Nous vous avons autorisé à venir...

**Marie LEFORT** - C'est cela.

**Paul LE BIHAN** - En revanche après, que vous n'avez pas de résultats, je m'étonne.

**Marie LEFORT** - Du coup si, on nous a communiqué la présence du puits municipal au stade.

**Paul LE BIHAN** - Oui, le puits qui arrose le terrain de foot. C'est un puits qui est à 13 mètres avec une pompe de 20 m<sup>3</sup>/h pour pouvoir arroser. Mais il n'y a pas que cela ! Il en existe d'autres. Là, vous nous dites que vous n'avez pas de...

**Marie LEFORT** - C'est l'information qu'on nous a communiquée.

**Paul LE BIHAN** - Je m'étonne, c'est tout.

**Marion RAFALOVITCH** - Nous avons utilisé toutes les informations que nous avons eues. Déjà, au COPIL de l'année dernière, nous avons fait appel aux adresses. Tout ce que nous avons eu, BURGEAP l'a utilisé. Nous n'avions rien occulté. La difficulté des gens pour dire oui à prélever un puits chez eux, visiblement ce n'est pas que dans l'étude de zone, c'est un peu partout. C'est un recensement qui n'est pas connu, donc ce n'est pas légal donc ils ne veulent pas que nous rentrions chez eux. Et puis, ce sont des analyses qu'ils devraient faire et qu'ils ne font pas. C'est un peu la difficulté.

**Paul LE BIHAN** - Je ne contredis pas ce que vous venez de dire. Je dis seulement qu'il est dommage que vous n'avez pas demandé. Bien sûr, si vous avez sonné, le premier que vous trouvez sur le boulevard qui a un puits ne va pas vous répondre. Si moi j'ai vu les gens avant et que je leur ai posé la question et qu'ils m'ont dit oui, nous vous dirons d'aller à telle adresse, à tel numéro et les gens se feront un plaisir de vous ouvrir. Il est vrai que, aujourd'hui, les gens ne veulent pas ouvrir.

**Marion RAFALOVITCH** - Il n'y a pas eu de porte à porte. Je ne pense pas. Ils n'ont pas le temps de le faire. C'est à partir de listes que soit les associations ou les mairies ont données au bureau d'études. Après, le SPI est intervenu auprès des...

**Paul LE BIHAN** - Il faudrait que le bureau d'études donne les résultats d'où ils ont essayé d'aller et où on ne leur a pas répondu parce qu'il est quand même inquiétant de savoir que vous payez un bureau d'études et que nous n'ayons pas de résultat.

**Monique ORY** - Je suis surprise. J'ai plusieurs fois signalé la Ferme de La Haye où il y a de la culture maraîchère, de la culture bio, de la culture céréalière. C'est un beau secteur. J'ai contacté la personne qui fait la l'Association AC2R qui m'a dit que vous ne les aviez jamais contacté.

**Marie LEFORT** - La Ferme de La Haye est situé où ?

**De la salle** - Aux Mureaux.

**Marie LEFORT** - Je pense que je l'ai eue.

**De la salle** - Il y a deux puits.

**Monique ORY** - Il y a un puits pour les végétaux mais ce n'est pas forcément pour...

**Monique ORY** - C'est un secteur très important pour cette agriculture à la fois céréalière, à la fois bio (*inaudible 07 :10*). Je vous dis, j'ai même contacté la personne de l'AC2R qui m'a dit : « non, je n'ai eu personne. Je ne les ai pas vus ». Alors que c'est un milieu...cela pouvait même être une zone peut-être bruit de fond.

**De la salle** - (*Inaudible 07 :34*)

**Monique ORY** - Je parle depuis le début de cette zone et, apparemment, elle ne ressort jamais.

**Marie LEFORT** - Elle est située où par rapport à la carte ?

**De la salle** - A l'ouest.

**Marie LEFORT** - Du coup, nous avons des autorisations dans ce secteur déjà.

**Monique ORY** - Non, mais précisément sur ces céréaliers, ces gens qui font du bio et ces jardins familiaux c'est quand même une zone où il y a trois ou quatre points d'intérêt.

**Marion RAFALOVITCH** - C'est d'autant plus intéressant que ce sont des jardins familiaux.

**Monique ORY** - Oui, c'est cela. Je l'ai dit depuis le début. Je l'ai écrit. J'ai donné le nom de la personne.

**De la salle** - En revanche, c'est peut-être une zone inondable.

**Monique ORY** - Oui mais sur les végétaux : nous pouvons regarder les végétaux !

**Marion RAFALOVITCH** - Nous avons sorti les zones inondables...

**Marie LEFORT** - Ce qui était prioritaire sur Les Mureaux ce sont les jardins familiaux du Parc du Sautour.

**Monique ORY** - Ce n'est pas cela !

**Marion RAFALOVITCH** - Il ne faut pas que cela soit sur une zone d'expansion de crue. Si c'est trop près de la Seine c'est une zone inondable donc c'est hors zone adéquate pour prélever.

**Monique ORY** - Oui, mais alors nous nous achetons du bio...



**Marion RAFALOVITCH** - Cela ne veut pas dire que c'est mauvais ! Nous ne voulons pas avoir des complications d'interprétation en disant : « ce sont les eaux de la Seine et pas l'eau d'un puits ». Ce qui est important dans le questionnaire c'est d'avoir l'origine de l'eau d'arrosage. Soit c'est le puits, soit c'est l'eau de pluie, soit c'est l'eau du réseau.

**De la salle** - Vous avez moyen de savoir, quand même, si c'est de l'eau qui vient de la Seine ou si c'est de l'eau...

**Marion RAFALOVITCH** - Oui, cela sera dans le questionnaire. Nous avons écarté les zones inondables dans notre étude pour ne pas avoir à interpréter d'autres aspects. Ce n'est pas l'objet de l'étude. Si vous avez des adresses. Dans votre rapport final, avez-vous la liste de toutes les adresses investiguées ?

**Marie LEFORT** - Oui.

**Marion RAFALOVITCH** - Comme cela, nous pourrions recouper. Si vous voulez nous transmettre des adresses, à travers le SPI Vallée de Seine, pour que nous puissions, éventuellement, de nouvelles recherches. Comme je vous le disais, pour le bruit de fond nous enverrons une lettre aux mairies en limite de zone.

**Marion RAFALOVITCH** - Les eaux pluviales c'est ce que nous appelons les retombées atmosphériques.

**De la salle** - La commune d'Évecquemont vous intéressait-elle ? C'est au-dessus de Meulan.

**Marion RAFALOVITCH** - C'est hors zone.

**De la salle** - C'est le problème.

**Marion RAFALOVITCH** - Hors zone c'est bien pour le bruit de fond. Si c'est un puits hors zone, nous pouvons...

**De la salle** - En plus, c'est une commune qui est zéro phyto depuis sept ans. Il y a des eaux de ruissellement qui descendent de la forêt.

**De la salle** - C'est de l'eau des sources. Ce ne sont pas des puits.

**Marion RAFALOVITCH** - Nous ne voulons pas faire les sources. Ce n'est pas l'objet de l'étude. Pour le bruit de fond, nous n'avons pas d'eau. Si cela peut entrer dans le cahier des charges de recherche bruit de fond, nous regarderons.

**De la salle** - Il y a beaucoup d'eau de ruissellement parce qu'il y a des carrières dessous ; il y a relativement peu de puits. En revanche, il y a des sources partout puisque l'eau descend de la forêt.

**Marion RAFALOVITCH** - Ce n'est pas tellement...

**De la salle** - Je ne peux vous proposer que ce que j'ai.

**De la salle** - Là où la pompe va prélever, ce sont plutôt des nappes alluviales donc pas à un ou deux mètres, cela concerne le sol superficiel mais entre 5 et 10 mètres. C'est à peu près...

**Marie LEFORT** - Oui, un peu moins de 10 mètres.

**De la salle** - Si vous êtes sur les communes au-dessus, où il y a du relief, cela n'a pas du tout la même biologie.

**De la salle** - En même temps (*inaudible 12 :15*) ce n'est pas à 5 mètres que nous allons la chercher. Les puits sont entre 10-15 mètres. Cela m'étonnerait qu'il y ait des puits si peu profonds.

**De la salle** - Chez nous c'est 8 mètres. Et plus vous remontez vers Issou, vous arrivez à 13 mètres. Le puits qui est fait (*inaudible 12 :42*) il est à 13 mètres.

**Vincent GRAMMONT** - C'est à peu près la profondeur de la plupart des puits. Ce ne sont jamais exactement les mêmes de ce que j'ai pu voir de mémoire. Si c'est à 20 ou 30 mètres, clairement c'est une nappe du dessous : ce n'est plus intéressant. Il faut que cela soit, à peu près, dans la même couche.

**Marion RAFALOVITCH** - Avez-vous encore des questions ?

**De la salle** - J'ai une dernière question sur les paramètres analysés, l'intérêt des fluorures c'était dans quel but ?

**Marie LEFORT** - Ce sont les traceurs vus lors de la phase 1. Là, comme cela, je ne peux pas vous dire précisément. Du coup, les substances retenues lors de la phase 1...

**Christelle LE DEVEHAT** - Il y a une accumulation potentielle de fluorures. Nous n'avons pas réussi, avec les paramètres (*inaudible 13 :59*) à dire que cela s'accumulait. Justement, l'intérêt est d'aller regarder si nous en trouvons dans les eaux et si nous pouvons en trouver également dans les végétaux.

**De la salle** - Dans la recherche des métaux, y a-t-il des répartitions bien précises en fonction de la dangerosité de certains métaux ? Je sais que le chrome 6 c'est abominable. D'autres métaux sont un peu moins dangereux. Y a-t-il une hiérarchie dans votre étude ?

**Christelle LE DEVEHAT** - Il n'y a pas de hiérarchie quand nous faisons les mesures.

**De la salle** - Dans les résultats ?

**Christelle LE DEVEHAT** - En fait, la toxicité sera prise en compte au moment de l'interprétation de l'état des milieux. C'est-à-dire que, en fonction de ce que nous appelons l'ortocytologie de référence, chaque métal a sa propre toxicité et donc sa propre VTR valeur toxicologie de référence. C'est là que, après, nous pouvons avoir une hiérarchisation en fonction de la concentration retrouvée dans les milieux, dans le sol et puis, également, du passage de différents métaux dans les végétaux. Ils ne passeront pas tous de la même façon et ils ne passeront pas tous de la même façon dans toutes les espèces. C'est-à-dire qu'un métal pourra passer plus fortement dans un type de végétal (un végétal racinaire par exemple), nous ne le retrouverons pas dans un végétal dit feuillu ou fruit alors qu'un autre métal passera préférentiellement dans le fruit. Tout cela, après, c'est justement tout l'intérêt de l'interprétation de l'état des milieux et, éventuellement, de l'OQRS. Mais, à ce stade de l'étude nous les recherchons tous.

**Marion RAFALOVITCH** - Voilà la difficulté de rechercher les sites et surtout des autorisations quand nous avons des adresses que vous voyez ici. Nous ne nous arrêterons pas pour autant. Même si nous n'avons pas beaucoup de points de prélèvements dans les puits, peut-être allons-nous trouver quelques adresses dans les semaines qui suivent avec tout ce que nous avons entendu aujourd'hui - Anne, tu prendras contact avec les personnes qui nous ont dit qu'elles avaient des adresses - pour ne pas retarder la suite de l'étude. L'INERIS prendra la suite des prélèvements. Nous essayons de faire cela cette année. La période privilégiée est marquée de juillet à septembre. Si ce sont des choux, cela peut peut-être aller encore jusque...

**De la salle** - C'est le légume de référence pour ce qui concerne (*inaudible K7 7 : 02 :16*).

**Marion RAFALOVITCH** - Nous verrons en fonction des légumes.

**Corinne DUMONT** - C'est le légume de référence par rapport aux prélèvements effectués.

**Marion RAFALOVITCH** - Nous verrons en fonction de ce qui pousse dans les jardins où nous avons eu les autorisations pour avoir le maximum de prélèvements possibles avec différents types de légumes, que ce soit des légumes fruits, des légumes racinaires, des légumes feuilles.

**De la salle** - D'où l'intérêt d'aller, après, sur les risques sanitaires : quels sont les végétaux qui sont le plus consommés et pas uniquement ceux qui accumulent le plus.

**Christelle LE DEVEHAT** - Si nous savons qu'un végétal accumule beaucoup et qui est très peu consommé il participera peu, au final, à la dose ingérée par une personne. C'est bien de corréliser les deux informations : les espèces qui peuvent bio-accumuler et celles qui sont consommées. Après, l'intérêt du chou est d'avoir une espèce indicatrice du fait que ce soit plus dans un suivi d'une année sur l'autre.

**De la salle** - C'est la référence en termes d'impact sur les potagers. (*Inaudible 03 :42 à 03 :50*) c'est dans cette idée-là de voir l'incidence sur la santé.

**Stéphane CORNU** - Nous avons signalé que nous avons détecté des bromures dans certains forages. C'était apparu dans les années 2004-2005. Nous vous donnons un type d'informations après vous prenez, vous ne prenez pas.

**Christelle LE DEVEHAT** - Nous l'avons eu dans le cahier des charges sur le ou les prélèvements que nous aurons. Il n'y en a pas 36 pour l'instant. Il y en a au moins un.

**Stéphane CORNU** - Qui n'est pas dans le prélèvement.

**Christelle LE DEVEHAT** - Nous l'avons quand même noté dans le cahier des charges.

**Stéphane CORNU** - C'est d'origine (*inaudible 04 :47*). Ce qui est marrant c'est ce pic. Il y a eu un pic depuis 2004-2005 et qui n'a pas disparu depuis. Il a donc dû y avoir une mise à nu de terrain quelque part qui a fait que.

**Christelle LE DEVEHAT** - C'est aussi en fonction des températures.

**Stéphane CORNU** - Dans ces concentrations-là non. Nous sommes passés de 50 microgrammes à 400 ou 500. Je pense qu'il y a eu un décapage qui fait que les sols naturels ont été lessivés par les eaux de pluie qui se sont infiltrées après.

**Stéphane CORNU** - Non, parce qu'après cela s'infiltré dans la nappe à chaque épisode pluvieux. La nappe, elle ne s'étend pas.

**Christelle LE DEVEHAT** - Il peut y avoir un réservoir (*inaudible 05 :42 à 06 :03*)

**Stéphane CORNU** - Nous avons fait des analyses, à l'époque. Nous avons rencontré (*inaudible 06 :07*) et, en fait, quand nous trouvions des bromures dans l'eau (*inaudible 06 :11*) bloquée en ligne droite et qui plongeait après dans un trou et les sources s'infiltraient. C'est un des points. Je ne dis pas que c'est le seul. En tout cas, c'est la piste que nous avons remontée. Cela vient peut-être aussi d'ailleurs.

**Christelle LE DEVEHAT** - Après, il y a des épisodes (*inaudible 06 :33*) sur les fortes températures, les fortes chaleurs (*inaudible 06 :41*)

**De la salle** - (*Inaudible 06 :42 à 06 :44*) des épisodes de sécheresse.

**Stéphane CORNU** - Cela fait dix ans que cela dure donc c'est assez constant dans l'année. Nous l'avons sous contrôle. En usine nous le contrôlons bien. Mais c'est un phénomène qui...

**De la salle** - Vous ne faites pas de recherche glyphosate, Rondup et compagnie ?

**Stéphane CORNU** - Si, bien sûr.

**Christelle LE DEVEHAT** - Nous, dans l'étude de zone non.

**De la salle** - Donc il n'y en a pas.

**Christelle LE DEVEHAT** - Nous ne recherchons pas.

**De la salle** - C'est un peu dommage.

**Christelle LE DEVEHAT** - Cela ne faisait pas partie des composés visés par les sources d'émission prises en compte dans l'étude.

**De la salle** - Tant qu'à faire, cela aurait été logique.

**Stéphane CORNU** - Il y a des actions complémentaires : des (*inaudible 07 :36*) de captage que mènent les maîtres d'ouvrage et tout cela. Ce n'est pas la peine que tout le monde fasse la même chose. Nous le faisons par ailleurs.

**Marion RAFALOVITCH** - Si vous avez encore quelques adresses de puits à nous communiquer dans les cinq sous-zones et bruit de fond, nous ferons une ultime recherche. Sinon, nous nous lançons dans les sites autorisés.

**Monique ORY** - Pourquoi les possesseurs de puits ne veulent pas réagir ? Parce qu'ils sont taxés ?

**Marion RAFALOVITCH** - Parce qu'ils n'auraient pas déclarés.

**De la salle** - (*Confus 08 :21*) c'est cela l'histoire.

**Monique ORY** - S'ils déclaraient ?

**De la salle** - Si nous rejetons l'eau d'un puits dans le tout à l'égout...

**Marion RAFALOVITCH** - Nous ne payons pas la taxe d'assainissement.

**De la salle** - ...nous ne payons pas la taxe d'assainissement, donc les gens ont intérêt à ne pas déclarer.

**Stéphane CORNU** - Si c'est un forage d'arrosage, ce n'est pas le sujet. Après, s'il s'en sert pour les WC c'est sûr que c'est différent.

**Marion RAFALOVITCH** - Je ne verbaliserai pas. Je ne sais pas ce que je pourrais faire.

**De la salle** - C'est une obligation de déclarer son puits.

**Monique ORY** - Je connais quelqu'un qui possède un puits et qui arrose son jardin avec sur Mézières. Quels sont les... ?

**Marion RAFALOVITCH** - Les risques ? Avec nous, il n'y en aura pas.

**De la salle** - Certaines mairies font attention.

**De la salle** - Peut-être ne veulent-ils pas connaître la qualité de leur eau, je ne sais pas.

**Christelle LE DEHEVAT** - Si ce sont des pollutions avérées et identifiées, effectivement les gens ayant déclaré leur puits sont avertis. S'ils ne sont pas déclarés nous ne pouvons pas les avertir.

**De la salle** - Il y a une chose aussi : souvent, la machine à laver est dans le garage et on balance les eaux de la machine à laver dans le puits parce qu'on est plus bas que l'évacuation du reste de la maison au premier étage, par exemple. Cela existe beaucoup.

**Marion RAFALOVITCH** - Nous ne sommes pas sur ces recherches. C'est pour cela que nous n'arrivons pas à avoir les autorisations pour entrer et faire les analyses.

**Christelle LE DEHEVAT** - Normalement oui, c'est une mesure annuelle. C'est une mesure de protection de la santé des gens. Je pense que les gens ont peur d'être taxés.

**Marion RAFALOVITCH** - Vous avez d'autres questions ou informations à nous passer ? Je vous remercie d'être venus à ce dixième Comité de pilotage. Nous avançons doucement mais sûrement. Maintenant, le lot suivant c'est INERIS qui fera les prélèvements sur les sites où nous avons eu les autorisations de prélever et l'interprétation viendra à l'issue des résultats d'analyse pour se lancer dans de futures actions demandées dans le Plan régional Santé Environnement nouvelle version. S'il n'y a pas de problèmes particuliers, si nous sommes en dessous de toutes les valeurs guides, nous ne nous lancerons pas dans des sur-interprétations et l'étude toxicologie si nous sommes en dessous des valeurs guides connues de la littérature et du bruit de fond. Nous verrons si nous passons à cette étape. Pour l'instant, c'est en option.

Merci encore à tous ceux qui nous ont répondu, donné des adresses. Anne STERVINO, du SPI, vous a préparé une petite collation rafraîchissante.